Cinquante troisième année. - N ° 82 A Vendredi 26 avril 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 777

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

503 315 137 RCS Montpellier.
EXPERNOVA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 32768 EUR.
Adresse : 1, place Francis Ponge Bâtiment à, 34000 Montpellier.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion PROJET DE FUSION Publication au BODACC au titre de chacune des sociétés parties à l'opérations Société Absorbante : la société QUESTEL, société par actions simplifiée au capital social de 417.814 euros, dont le siège social est situé 1, boulevard de la Madeleine 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 329.326.896. Société Absorbée : la société EXPERNOVA, société par actions simplifiée au capital social de 32.768 euros, dont le siège social est situé 1, Place Francis Ponge, Bâtiment A, 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 503 315 137. Le total de l'actif transmis s'élève à 1.242.553,00 € Le total du passif pris en charge s'élève à 388.909,00 € Rapport d'échange des droits sociaux : La Société Absorbante détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société Absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital du fait de la fusion de sorte qu'il n'y a pas lieu d'établir de rapport d'échange Prime de fusion : Néant Date du projet : 16.04.2019 Dates et lieux des dépôts du projet : le 19.04.2019 au greffe du Tribunal de commerce de Paris, au titre de la société absorbante, et le 19.04.2019 au greffe du Tribunal de commerce de Montpellier, au titre de la sociétés absorbée..